

Discours de Philippe HOUDAYER, 1^{er} adjoint

C'est avec un réel plaisir que la Municipalité et moi-même vous accueillons ce jour pour cette traditionnelle cérémonie des vœux. Cette période est un moment privilégié, qu'il faut préserver. C'est une bonne occasion pour se rassembler en famille, entre amis, oublier un instant les soucis et les aléas de la vie. Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets vont à chacun de vous, ainsi qu'à l'ensemble de la population avec une pensée particulière pour les plus démunis ou ceux souffrent de maladie, de solitude ou d'isolement.

Monsieur le Maire, cher Gaëtan, c'est à moi que reviennent l'honneur et le plaisir de te présenter, au nom de tous les membres du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite dans tes projets municipaux ou familiaux et surtout de santé à toi, ainsi qu'à ta compagne et à tous ceux qui te sont proches.

Cette cérémonie des vœux est un moment particulier pour nous élus. C'est le moment où nous vous retrouvons pour faire le bilan de l'année écoulée. Mais avant de faire ce bilan, j'aimerais devant vous rendre un hommage particulier à notre Maire.

Gaëtan, qui mieux que moi peut témoigner de ton dévouement, de ton énergie, de ta disponibilité et de ton implication dans la vie communale ? Aucun dossier ne te fait peur. Ta pugnacité est un moteur pour nous tous, adjoints et conseillers municipaux.

Etre élu, être Maire, adjoint ou conseiller municipal demande aujourd'hui une disponibilité conséquente. C'est ne pas compter ses heures, au bureau mais également au cours des réunions ou des commissions indispensables et souvent interminables, que ce soit au niveau communal ou intercommunal. Ces réunions sont essentielles pour que la démocratie puisse vivre. C'est pour toi également de nombreux rendez-vous honorés avec tes administrés tout au long de l'année. Un renseignement, une demande, une aide, il doit y avoir une réponse à apporter. Et cette réponse, tu sauras la trouver ! Tu as su entraîner ton conseil municipal dans ton sillage. Par ma voix, nous te renouvelons notre confiance et notre fidélité, notre soutien et notre dévouement.

A ce sujet, j'aimerais apporter une pensée et un grand remerciement à nos épouses ou époux qui acceptent de rester trop souvent seuls à la maison, le jour, le soir mais également le week-end.

2

Achat de terrains.

La gestion d'une commune implique une vision à court terme mais surtout, une vision pour l'année suivante, voire pluriannuelle.

L'année 2015 fait partie de celles où nous avons œuvré pour le long terme. Les réalisations les plus importantes ont pu passer inaperçues pour vous, mais elles ont eu leur importance sur le budget communal.

Gaëtan vous parlait l'année dernière de la poursuite de la réflexion et de l'étude sur la construction d'un centre périscolaire. Si la réalisation incombe plus particulièrement à la Communauté de communes, l'achat des terrains était à la charge de la commune.

Nous avons donc réalisé l'achat de la propriété de monsieur BAZIN, qui comprend le terrain et le cabinet des kinésithérapeutes. Monsieur BENOISTON nous a fait part de son intention de diviser sa propriété en trois lots. Le conseil municipal a donc pris la décision de se porter acquéreur d'une parcelle d'environ 500 m² qui jouxte l'école publique. Et pour rendre ces terrains accessibles, car enclavés au milieu des autres propriétés, nous avons signé une promesse d'achat pour le fond de la propriété de monsieur BARDET. L'ensemble de ces terrains a entraîné une dépense d'environ 200000€. Gaëtan vous expliquera tout à l'heure plus en détail l'utilisation de ces terrains.

Commerces.

La vie d'une commune, ce sont ses entreprises, ses artisans, ses commerces, bref, toutes les forces vives de celle-ci. Maintenir ou faire venir un commerce fait partie de nos batailles quotidiennes. Au cours de l'année 2015, la direction de la poste nous a fait connaître son intention de fermer le bureau de PORT ST PERE pour manque de rentabilité. Ce bureau n'est ouvert que les après-midi en semaine et le samedi matin. Nous avons rencontré les responsables et après plusieurs réunions, nous avons obtenu le maintien du service postal, avec, en contre partie, la fermeture complète sur une journée. La Poste réclamait le samedi matin. Notre étude a permis de déterminer que le samedi était le jour le plus fréquenté par les habitants. Elle a indiqué par contre que le jeudi après-midi était celui le moins visité. Nous avons donc obtenu des responsables départementaux de la poste que le jour de fermeture soit le jeudi.

Une réorganisation des services administratifs de la mairie étant devenue nécessaire, notamment avec le départ en retraite annoncé d'une secrétaire. Nous avons donc décidé la fermeture un après-midi par semaine. Nous nous sommes alignés sur la poste en fermant le jeudi après-midi.

3

Commune nouvelle.

Vers le milieu de l'année, un grand **chambardement a frappé** notre Communauté de communes. Et si l'ensemble des sept communes créait une commune nouvelle au début de l'année 2016 ? Un bureau d'étude a été désigné, de nombreuses réunions sur ce sujet se sont déroulées au cours de l'été.

Soucieux de votre information, le maire a organisé avant et après l'été deux réunions publiques pour vous communiquer l'évolution de ces projets. Un sondage a également été réalisé auprès de la population.

Finalement, les sept communes ont conclu que ce dossier était très, voire trop important pour un dénouement aussi rapide, sans pour cela l'enterrer définitivement.

Voirie.

Comme je vous l'annonçais précédemment, nous n'avons pas réalisé de grands travaux visibles sur la commune.

Cependant, nous avons terminé la rue de Briord avec la mise en place de la signalisation verticale et horizontale. Malgré quelques contestations difficiles au début sur l'emplacement des zones de stationnement, chacun a pris maintenant ses habitudes et, à part quelques exceptions, ce stationnement est relativement respecté.

Dans la continuité de cette rue, nous avons réaménagé la rue du Piardais qui avait souffert durant la réalisation de ces travaux.

La deuxième partie du goudronnage de l'école des Hironnelles a été effectuée.

La commune est traversée par deux lignes hautes tensions. ERDF nous a fait connaître son intention d'enterrer la plus vétuste. Partant de Bouguenais, les travaux ont traversé la commune pour prendre la direction de Ste Pazanne. Les câbles ont été enfouis au milieu de la chaussée de la case aux Renards. Suite aux dégradations, RTE a accepté la prise en charge à hauteur 50% de la réfection de cette route dans le lotissement.

Info.

L'écho de l'Acheneau remporte toujours auprès de vous un vif succès. La qualité et la multiplicité des articles que vous nous adressez pour l'information des habitants sont surprenantes. Mais cette publication ne paraît que peu de fois dans l'année. Nous avons dû réfléchir au moyen de vous informer quotidiennement, voire instantanément sur les événements prévus ou imprévus qui apparaissent. Bien sûr, le site internet de la commune existe, mais ne peuvent être informées que les personnes qui vont le visiter. Nous avons donc pris la décision d'acheter un panneau lumineux d'informations et de l'implanter à proximité de la Mairie, sur l'axe le plus fréquenté de la commune.

4

Cette information est municipale, donc ouverte à vous également, commerçants, artisans ou présidents d'association. Par contre, vous le comprendrez, aucune publicité ne sera affichée. N'hésitez pas à vous adresser au secrétariat pour de plus amples renseignements.

Les plans de la commune étant devenus obsolètes, une société a pris contact avec les commerçants et artisans pour le financement, par leur publicité, de nouveaux panneaux. Ceux-ci ont été installés auprès de la bascule. Merci à vous qui avez contribué à cette réalisation.

Plan de désherbage.

Le Grenelle 2 de l'environnement oblige toute collectivité, et même tout particulier, à diminuer voire supprimer totalement tous produits phytosanitaires entre 2017 et 2019. Conscients de cette obligation, nous avons mandaté un bureau d'étude pour identifier et hiérarchiser les zones à désherber en fonction du risque de transfert des produits vers les eaux superficielles. Il nous faudra ensuite adapter les méthodes de désherbage en fonction du niveau de risque afin de faire évoluer les pratiques et prendre en compte l'évolution des techniques alternatives.

Dès 2016, ces pratiques seront mises en œuvre. L'herbe poussera un peu plus dans les interstices du goudron. Chaque habitant doit prendre conscience de la nécessité d'entretenir le trottoir devant son habitation, comme en présence de neige en hiver.

4

Bâtiments

Un logement d'urgence, confié en gérance à l'association Trajet se situe dans le bâtiment du presbytère. Celui-ci était très dégradé et n'offrait plus des conditions de vie décente. Il a donc été entièrement rénové par les agents des services techniques qui ont fait un travail considérable. Les différents meubles et appareils électroménagers ont été donnés par des port-st-périns. Afin de préserver ce logement, un suivi plus rigoureux sera effectué après le départ de chaque occupant.

Le personnel des services techniques, outre l'entretien des espaces verts et de la voirie, a su apporter à chaque bâtiment ou logement appartenant à la commune le suivi et l'entretien nécessaire.

A la salle de la colombe : la peinture dans l'espace cantine ; à l'école des Hirondelle : un local détente pour les professeurs ainsi que l'installation du modulaire dans la cour, un jeu dans la zone de loisirs...sont quelques exemples. Et la finalisation prochaine de l'installation d'un Tableau Blanc Interactif dans une des classes de l'école publique permettra à nos chères têtes blondes d'acquérir une méthode de travail moderne et plus conviviale.

5

CCAS et MANIFESTATION

Le Centre Communal d'Action Sociale apporte son soutien à une dizaine de familles de la commune, notamment par la banque alimentaire. Grâce à la collecte effectuée chaque année aux portes des magasins, chaque famille peut bénéficier mensuellement d'un panier d'une valeur de 45 à 50 €. Les demandes d'aides ponctuelles sont restées stables par rapport aux années précédentes.

Le CCAS gère la location des appartements propriétés de la commune, comme aux acacias et au-dessus de la bibliothèque. Il intervient également pour l'attribution des logements sociaux sur la commune.

La galette des rois des aînés s'est déroulée le 05 janvier avec un succès toujours grandissant.

Les jeux intergénérationnels permettent toujours de se retrouver un mercredi par mois.

Le repas des aînés ne cesse de rencontrer également un grand succès. Ces derniers savent nous montrer leur entrain, leur bonne humeur. Le prochain est fixé au 02 avril. Parmi toutes les festivités mises en place par le comité des fêtes ou les associations, nous pouvons noter le forum qui a permis de présenter aux habitants et aux nouveaux arrivants le dynamisme de notre commune. Le week-end gourmand, qui s'est déroulé sous un soleil éclatant, a rencontré une nouvelle fois le succès escompté.

Des multiples spectacles culturels, en passant par le vide grenier, les fêtes des écoles ou la venue du père Noël, je remercie tous les présidents, tous les membres des associations de la commune et tous les acteurs de ces manifestations pour la volonté, le dynamisme, la vitalité et l'ardeur qu'ils ont apportés.

Une nouvelle fois, je vous renouvelle à tous et à toutes mes meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous remercie de votre attention.

Discours de Monsieur le Maire Gaëtan LEAUTE

Philippe, merci pour tes vœux et permets moi de te présenter les miens, à toi et ta famille.

PAUSE

C'est ma 2^{ème} cérémonie des vœux devant vous tous.

Et bien, rien n'a changé, c'est toujours aussi impressionnant pour moi, de me retrouver devant autant de monde. Pourtant, il y a eu d'autres discours, mais cette soirée est différente. Je sais que pour vous, comme pour moi, elle est importante.

Mais pas facile pour autant...

Alors je vais essayer de dépasser ce stress, et si j'accroche sur quelques mots, merci de m'en excuser.

Mr Yohann BOBLIN, Conseiller Régional,

Mme Karine FOUQUET, Conseillère Départementale,

Mr Jean CHARRIER, Vice-Président Départemental en charge de la Mobilité,

Mr Bernard MORILLEAU, Président de la Communauté de Communes,

Mesdames et Messieurs les Maires des communes voisines,

Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations ou leurs représentants,

Messieurs (pompiers et gendarmes)

Mesdames et Messieurs,

Bonsoir !

Comme pour chacun d'entre vous, je garderais de 2015, l'horreur que certains fanatiques ont imposé à la France. Une année marquée par les attentats, mais qui doit nous faire tous réagir. Il faut montrer que nous n'avons pas peur... nous

devons défendre les valeurs essentielles qui ont fait de notre pays, un pays libre : liberté, égalité et fraternité

2015 aura aussi été une année morose sur le plan économique.

C'est pourquoi, je souhaite à chacun d'entre vous, une belle année 2016, riche en petits et grands bonheur, mais surtout, une excellente santé.

Recensement

Avant de vous parler des projets 2016 pour Port saint père, je vous rappelle qu'un recensement de la population est en cours depuis hier, et jusqu'au 20 Février prochain. Cette opération est importante pour la commune car elle nous permet de mieux connaître la population, pour répondre à terme, notamment aux problématiques d'infrastructures scolaires et sportives. Je vous remercie de réserver le meilleur accueil aux agents chargés de cette mission.

Dossier Conseil Départemental

Je vais maintenant vous exposer les projets 2016 pour Port Saint père :

Tout d'abord, vous le savez, l'administratif tient une grande place dans notre travail. Pour tous projets, constructions, ou réflexion, il faut faire de nombreuses démarches. Et surtout trouver des solutions de financement !

C'est pourquoi, nous avons déposé 3 dossiers de demandes de subvention auprès du Conseil Départemental. 3 dossiers pour 3 projets :

- la création de 3 salles de classe et d'un préau,
- la construction d'une salle multi activité, adossée à la salle omnisports
- et la sécurisation du bourg.

Karine et Jean, je compte sur vous pour faire en sorte que mes dossiers reçoivent toute l'attention qu'ils méritent, et ainsi obtenir ces précieuses aides...

Concernant l'Ecole des Hirondelles.

Le modulaire en place depuis la rentrée 2015 ne peut pas perdurer. La cour d'école, elle, ne dispose que d'un minuscule préau, pas suffisant pour accueillir les enfants. Et puis, en prévision de l'aménagement d'un futur lotissement (sujet que j'évoquerais tout à l'heure), nous devons prévoir l'avenir, et pouvoir assurer l'accueil de nos futurs élèves dans les meilleures conditions possibles. C'est pourquoi, nous avons décidé la création de 2 nouvelles classes en remplacement du préfa et de celle de l'ancien bâtiment, qui lui, deviendra une salle de motricité. La 3^{ème} classe nous permettra de mieux voir venir. Cet investissement se chiffre à 600 000 € pour une surface créée de 380 m² dont 180 pour le préau.

L'étude sera lancée dans quelques jours, notre objectif étant que ces classes et ce préau soient réalisés pour la rentrée 2017.

- La construction d'une salle multi activités :

Suite à de nombreux rendez-vous avec les associations sportives, nous lançons le projet d'une salle multi activités. En effet, il faut savoir que la pratique de certains sports comme le tennis de table doit s'effectuer dans certaines conditions, de chauffage notamment. Notre salle omnisport n'est plus adaptée aux nouvelles normes. Nous devons trouver des solutions.

Aujourd'hui, vous devez savoir que si nous réhabilitons la salle existante, nous n'aurions droit à aucune aide. C'est pourquoi, nous avons choisi d'en créer une nouvelle.

Karine, Jean, je renouvelle ma demande... Sans vous, il sera difficile pour nous de mettre en œuvre un tel chantier indispensable à la vie culturelle de la commune...

Cette salle aura aussi pour objectif d'accueillir différentes sections sportives ou culturelles, et pourquoi pas de nouvelles, tout en libérant la salle de la Colombe

et la salle des associations. J'ai parlé du tennis de table, mais il y a aussi la gymnastique, la chorale, la danse de salon, et bien d'autres... nous envisageons aussi d'y adjoindre une salle de réunion. Le projet représente une superficie d'environ 380 m², dont nous prévoyons une salle de réunion de 120 m², sans oublier l'espace stockage et la partie sanitaire.

Cette création permettra de répondre également aux normes sur l'accessibilité.

L'étude de ce dossier débutera dans les prochains mois, par la rencontre avec les différents utilisateurs.

Nous espérons cette réalisation à l'horizon 2017/2018.

- **La sécurisation du bourg**

Le bourg a été aménagé en zone 30 il y a une dizaine d'années. Malgré tout, ça ne suffit pas à réduire la vitesse. C'est pourquoi, nous avons décidé l'aménagement d'un plateau au niveau du carrefour de la rue de Grandville en direction du Pellerin. Ça nous permettra ainsi de protéger l'accès de l'école et l'entrée de la salle de la Colombe, et de réduire la vitesse dans le centre bourg.

ZONE DE BEAUVAIS

Tout comme 2014, la commune n'a vu la construction que de 4 nouveaux logements. Toutes les communes de France ont la nécessité de se développer pour vivre. Port saint père n'échappe pas à la règle.

C'est pourquoi, le projet de Beauvais route du PELLERIN est sur les rails. Une emprise foncière d'environ 5 hectares dont 1 réservé pour un équipement communal, non déterminé aujourd'hui, a été délimitée. L'objectif est de créer un nouveau quartier pour y bâtir un lotissement de 80 lots et proposer ainsi une diversité d'habitat. (Logements en accession à la propriété, des logements individuels, des logements collectifs, logements sociaux et enfin des lots libres de

constructeurs) Ce projet, qui devrait voir le jour d'ici 1 an ou 2, sera développé sur 5 ans minimum. Il nous reste à en définir le cahier des charges.

POLE SANTE

L'année dernière, je vous avais parlé du pôle santé que tout le monde attend avec beaucoup d'impatience. Il est à ce jour en cours de finalisation. Un terrain a été trouvé sur le secteur de Bellevue et un compromis de vente vient d'être signé tout début Janvier par le cabinet LEXHAM, spécialiste dans l'implantation de cabinet médical. La commune s'est engagée à modifier le PLU, car le terrain non classé en zone commerciale n'est pas adapté au projet.

PLU

Si nous n'avons pas le choix de réviser le PLU pour l'implantation du pôle santé, nous allons simplement devancer l'échéance d'une année ou 2, car celui-ci doit être repris au plus tard avant 2017 afin de nous mettre en conformité avec le SCOT, la loi Grenelle 2 en lien avec l'environnement et la loi Alur, qui elle nous oblige à intensifier les bourgs, au lieu d'autoriser le comblement des dents creuses dans les villages.

ZONE D'ACTIVITES BEAUSEJOUR

Je rappelle que nous sommes la dernière commune de cœur de Retz à ne pas avoir de zone d'activités. Il y a urgence ! Ce dossier, géré par la Communauté de Communes est en cours de négociation par la SAFER. Il nous faut réaliser une enquête auprès des acteurs économiques de la commune. C'est pourquoi, la semaine dernière, lors de la cérémonie des vœux qui leur était proposée pour la première fois, nous leur avons distribué un questionnaire afin d'établir les besoins de chacun avec la plus grande précision.

Cette fois-ci, c'est à toi, Bernard, et autres élus de la Com Com que je m'adresse pour que ce projet voie le jour au plus vite...

SYDELA

Dans la rubrique travaux, je vous informe que le SYDELA va entreprendre au printemps le chantier d'effacement des réseaux sur le secteur qui va du Pont à la route de Brains, et de la rue du Petit Château en direction de St Léger.

ASSAINISSEMENT LA CHARRIE ET NOZINE

Le plus gros chantier du moment, est celui de l'assainissement sur les villages de la Charrie et de Nozine. Commencés depuis quelques semaines, ces travaux se font en mutualisation avec la commune de St Mars de Coutais. En effet, leur station d'épuration, dont la capacité n'était plus suffisante, nécessitait aussi de gros travaux. En nous raccordant sur cette nouvelle structure, et donc en prenant en charge une part des dépenses, nous permettons aux habitants des villages concernés de bénéficier du tout à l'égout, sans pour autant en construire une, nous-mêmes.

GARE PORT SAINT PERE – SAINT MARS DE COUTAIS

Ce genre de partenariat avec notre voisine St Mars, merci Jean, n'est pas une première. Nous avons déjà géré ensemble l'aménagement de la gare. La fréquence des utilisateurs Port Saint Périns qui prennent le train pour aller travailler sur Nantes, a beaucoup augmentée. D'ailleurs, la SNCF a revu sa copie, car aujourd'hui, tous les trains s'arrêtent en gare. Mais pour que ce mode de transport soit le mieux adapté, il nous reste à négocier une amélioration des tarifs à la baisse.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

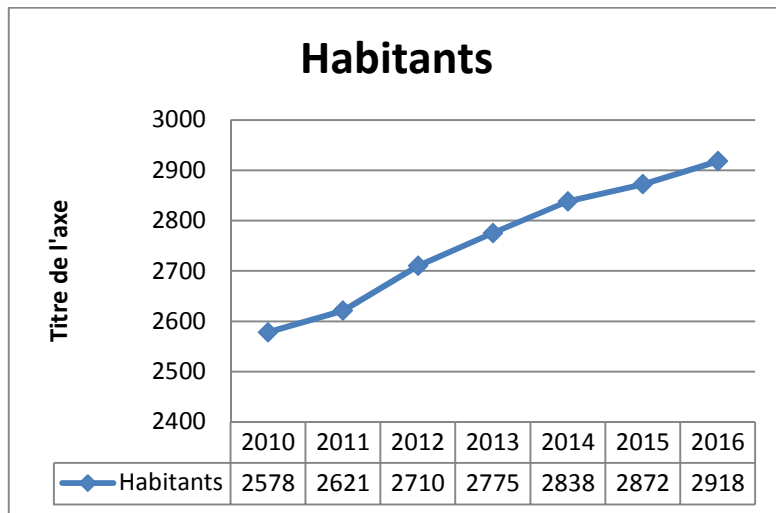
Comme vous le savez tous, par la presse notamment, les élus communautaires ont lancé une réflexion sur le rapprochement de notre communauté de communes avec celle de Pornic. Après l'idée des communes nouvelles, maintenant, nous nous dirigeons vers une communauté d'Agglomération. Pourquoi? Et bien, nous devons anticiper et nous adapter aux évolutions du territoire dans lequel nous vivons. Nous devons y favoriser le développement économique. Créer une nouvelle dynamique. L'axe Nantes Pornic est un axe majeur du Pays de Retz et Port Saint Père en est la porte d'entrée. Pour conserver notre qualité de vie, tout en améliorant nos services à la population, nous devons saisir cette opportunité d'engager cette grande réflexion que nous pourrions mettre sur rails dès 2017-2018.

Etats civil

Evolution démographique

La population INSEE

2010 : 2578	habitants	
2011 : 2621	habitants	
2012 : 2710	habitants	
2013 : 2775	habitants	
2014 : 2838	habitants	
2015 : 2872	habitants	
2016 : 2918	habitants	au 1^{er} janvier 2016 INSEE



Evolution démographique

Les naissances

2010 : 36 naissances 19 garçons 17 filles
 2011 : 38 naissances 19 garçons 19 filles
 2012 : 40 naissances 23 garçons 17 filles
 2013 : 40 naissances 23 garçons 17 filles
 2014 : 39 naissances 21 garçons 18 filles
 2015 : 36 naissances 19 garçons 17 filles

Les mariages

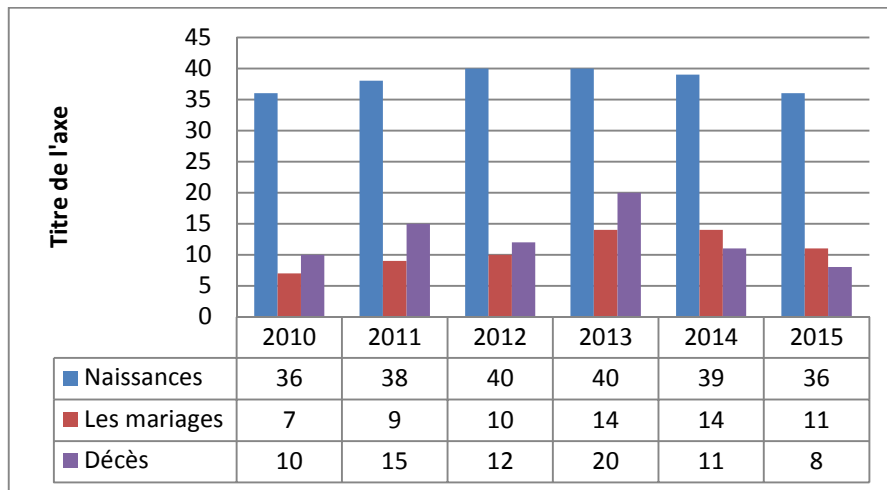
2010 : 7
 2011 : 9
 2012 : 10
 2013 : 14
 2014 : 14
 2015 : 11

Les décès

2010 : 10
 2011 : 15
 2012 : 12
 2013 : 20
 2014 : 11
 2015 : 8

Les Baptêmes Civil

2010 : 3 Baptêmes
 2011 : 3 Baptêmes
 2012 : 2 Baptêmes
 2013 : 8 Baptêmes
 2014 : 5 Baptêmes
 2015 : 6 Baptêmes



Effectifs scolaires

Les écoles : Ecole de l'Alliance et Ecole des Hirondelles.

2010 : 335 élèves

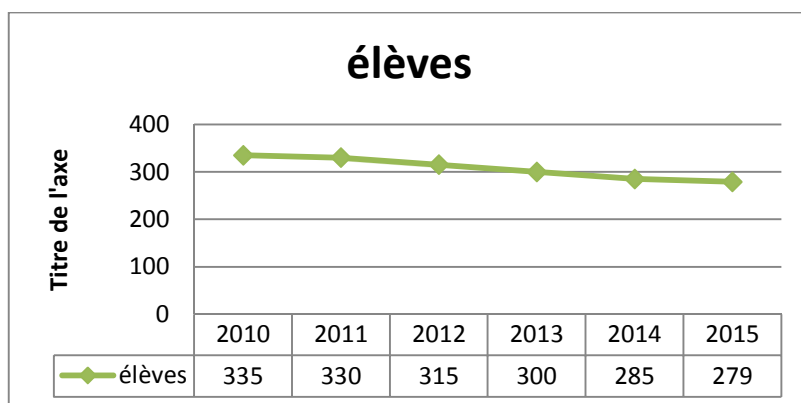
2011 : 330 élèves

2012 : 315 élèves

2013 : 300 élèves

2014 : 285 élèves

2015 : 279 élèves



Autorisations d'urbanisme

Permis de construire

2010 : 78 permis de construire 31 habitations neuves

2011 : 56 permis de construire 38 habitations neuves

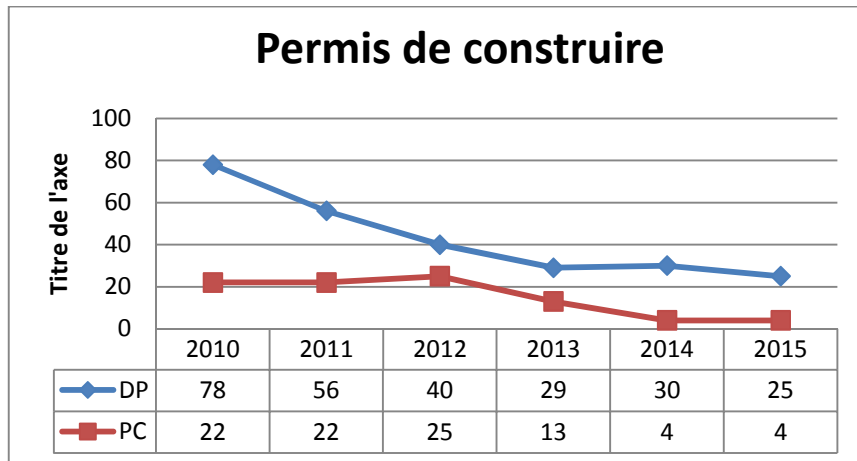
2012 : 40 permis de construire 25 habitations neuves

2013 : 29 permis de construire 13 habitations neuves

2014 : 30 permis de construire 4 habitations neuves

2015 : 25 permis de construire 4 habitations neuves

Information depuis le 1^{er} juillet 2015 instructeur à PORNIC



Remerciements

Pour finir, je souhaite remercier l'ensemble du personnel communal pour le service rendu à la population. Mais aussi pour leur disponibilité auprès de nous, élus, pour leur professionnalisme dans la mise en place de nos projets et leur dévouement sans faille.

Enfin, pour conclure, je m'adresse à l'ensemble de mon équipe, qui ne ménage ni son temps, ni son énergie pour le bien être de la commune. De même, je remercie nos conjoints respectifs qui supportent nos absences parfois tous les soirs de la semaine. Sans leur soutien, cette mission serait impossible à supporter.

Président Bernard MORILLEAU de Cœur Pays en Retz

Conseillers Départementaux Karine FOUQUET

